

Et maintenant, que faire?

Par **Pisistrate**, le **29/07/2006** à **01:42**

[b:3hgvhrv]Introduction :[/b:3hgvhrv] Bonsoir les amigous
[img:3hgvhrv]http://yelims.free.fr/Manga/Manga02.gif[/img:3hgvhrv] J'ai besoin de vos conseils!

[b:3hgvhrv]Résumé des faits :[/b:3hgvhrv] après avoir obtenu un D.E.U.G en droit, une licence en droit, un D.U. en préparation des concours d'encadrement de la fonction publique, ainsi qu'un D.U. plus "anecdotique" de recherche informatique / propriété intellectuelle, j'aimerais désormais trouver un emploi dans la fonction publique. Je demande pas un conte de fée, juste quelque chose qui m'intéresse et me permette de vivre décemment 8)

Ceux qui m'ont lu sur ce forum savent que j'aimerais être professeur des écoles. En dehors de ce métier, je n'ai pas -pour l'instant- de préférence particulière... c'est pour cela que je passe des concours assez variés dans le domaine de la police, des services pénitentiaire, du Sénat etc.

[b:3hgvhrv]Problématique :[/b:3hgvhrv] la méthodologie des concours administratifs est très différente de la méthodologie juridique apprise en fac de droit! On nous apprend pendant des années à faire des commentaires d'arrêts en deux parties et deux sous-parties, des cas pratiques et des dissertations juridiques... or en concours on se retrouve essentiellement devant des dissertations de culture générale et des notes de synthèse (= faire un résumé de 30 à 100 pages de paperasse). Quant aux IUFM, c'est encore bien différents puisque l'on a à faire avec des QCM de mathématiques et de français

[img:3hgvhrv]http://yelims1.free.fr/Soif/Soif18.gif[/img:3hgvhrv]
J'ai passé un certain nombre de concours, envoyé un certain nombre de dossier aux IUFM qui sélectionnent sur dossier... et pour l'instant je suis surtout allé d'échecs en échecs... comme la plupart des personnes de ma formation d'ailleurs. A l'heure actuelle, j'attend la réponse de l'IUFM de Versailles -dont je suis sur liste d'attente-. Il reste donc une lueur d'espoir [img:3hgvhrv]http://yelims1.free.fr/Alcooliques/Alcooliques.gif[/img:3hgvhrv]

A côté de tout cela, je commence à en avoir un peu par-dessus le fion de ma ville, de mon université, de mon serveur de resto U quand je vais me prendre un petit café ("euh... qu'est-ce que je vous sers?"), de croiser toujours les mêmes clodos qui vous demandent si "vous auriez pas une petite pièce", les mêmes pétasses et les mêmes wesh-wesh en survêt' jaune poussin et en chaussettes ridicules

Marre, marre, marre...

[b:3hgvhrv]Solutions :[/b:3hgvhrv]

1) Attendre fin août voire mi-septembre pour avoir la réponse de l'IUFM de Versailles qui nous prend pour des bonnes poires. En cas de réponse positive, cela oblige à enménager en quelques jours... et en cas de réponse négative, mieux vaut avoir prévu une alternative.

2) M'inscrire dans une formation privée préparant au CRPE (concours de prof. des écoles). Solution intéressante mais chère, or je ne suis pas sûr du tout que mes parents soient prêts à m'aider pour cela. Je peux toujours demander des aides et dormir sous les ponts [img:3hgvhrv]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo20.gif[/img:3hgvhrv] mais j'aimerais autant

éviter de donner raison à ma famille qui me verrait certainement dans ce rôle Image not found or type unknown

3) M'inscrire à un Master en droit et devenir ainsi une encyclopédie sur pattes comme mes :twisted:

camarades de promo IPAG, tous plus diplômés et plus aigris les uns que les autres Image not found or type unknown

4) M'inscrire à la fac pour avoir le statut étudiant et préparer tout seul des concours administratifs... C'est amusant...

[img:3hgvhrv]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo24.gif[/img:3hgvhrv] En plus ça me laissera du temps pour lire, me cultiver, regarder les 446 épisodes de Dragon Ball et les 281 épisodes de Derrick. Puis si j'en ai vraiment marre, il me reste EDF-GDF en qui je peux avoir confiance, et la pompe funèbre du coin pour la crémation

[img:3hgvhrv]http://yelims.free.fr/Forum/Panneau12.gif[/img:3hgvhrv]

5) Trouver un travail dans le privé... mais quel travail avec une licence en droit? Et comment préparer des concours dans ce cas?

Merci d'avance pour vos réponses... Je sais que mon message est long et fait un peu "racontage de vie", mais on a pas toujours le recul nécessaire pour voir tous les côtés positifs et négatifs des solutions qu'on envisage, d'où l'intérêt d'avis extérieurs, surtout d'avis éclairés :wink:

comme il y en a souvent ici Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **29/07/2006** à **12:18**

:lol:

:lol:

:wink:

Image not found or type unknown Joli racontage en tout cas Image not found or type unknown

Tu as déjà un bon bagage d'études et l'expérience des concours. Le côté " positif " des choses c'est que tu envisages plusieurs possibilités et que tu ne restes pas à tourner comme

une crevette dans un bocal en attendant que la vie te fasse signe.

- La solution numéro 1 peut être prise par défaut, à condition de faire des recherches sur internet concernant le logement. Même si ça risque d'être cher, il y a sûrement comme à Nancy des agences qui ne louent que des locaux " étudiants ", et des sites de particuliers (c'est de cette façon qu'on a trouvé l'appart' actuel). Ca permettra de tâter le terrain et de pas te tourner les pouces, parce que l'attente d'une décision extérieure c'est horrible. De toute façon si l'IUFM te contacte, tu sautes sur l'occasion ?

- Les solutions numéro 3 et 4 semblent complémentaires : au moins ça te permet de bénéficier du statut d'étudiant. Si les revenus de tes parents le permettent, tu peux demander à bénéficier d'une bourse. Et normalement en octobre plus de 500 000 étudiants dont les parents ont des revenus dits moyens bénéficieront de remises sur les frais d'inscription. Faut voir aussi, avec la solution numéro 1, si tu peux pas bénéficier d'une aide à l'installation dans l'hypothèse où tu changerais d'établissement (regarde auprès de ta Région ou du Département). Tu pèseras moins sur tes parents et peut-être que ça te permettra de tenter

une école privée... mais je ne connais pas les tarifs Image not found or type unknown

- Pour le numéro 5, peut-être greffier ou assistant juridique ? Chez un commissaire priseur ? Essaie auprès des services juridiques des entreprises (notamment travaux publics, il y a de la demande), des services après-vente... Ou dans un journal, comme pigiste de la rubrique

judiciaire Image not found or type unknown Animateur de centres aérés si tu as ton BAFA ?

Sinon, je peux regarder du côté de ma tante et de mon oncle, qui habitent dans le Centre et qui sont profs des écoles, s'ils ont des tuyaux.

Dans l'immédiat je pencherais plus pour un master en attendant la réponse de l'IUFM. Au moins pour avoir quelque chose à faire : être seul et étudier ou se cultiver seul, c'est très lourd parfois. Je ne l'ai fait qu'un an mais je ne recommencerai pas.

:wink:

Et si tu veux, j'ai toute la série du manga de Dragon Ball chez moi Image not found or type unknown

Je réfléchis à d'autres propositions. Quand je vois un ami qui était en staps sport, prof de surf

(le gars il lévite presque quand tu lui parles tellement il est à l'ouest mais il est très gentil Image not found or type unknown

) et qui tente le même parcours que toi avec moins de formation... Baisse pas les bras. Si tu cherches du travail tu pourrais faire valoir tes autres DU non ?

Par **sanremo34**, le **29/07/2006 à 12:19**

Coucou !

Je vois que tu as une vision très éclairée de ta situation ([i:k34waliy]ce qui est une bonne chose même si comme tu dis on n'a pas forcément le recul nécessaire quand il s'agit de sa propre vie[/i:k34waliy]) à laquelle tu as beaucoup réfléchi puisque tu exposes toi même les différentes solutions.

En fait, tu dis souvent que tu veux gagner de l'argent mais en fait ton désir est d'être prof ou instit et ce n'est pas là que tu vas gagner beaucoup d'argent. Moi aussi longtemps j'ai eu ce rêve donc je connais bien les modalités pour y parvenir.

Non en fait je crois plutôt que ce que tu veux c'est une situation stable et montrer à tes proches qu'ils ont tort (ça aussi j'ai connu..)

Alors comme je ne connais pas ton exacte situation je vais essayer de t'exposer mes propres "solutions", si tu veux bien.


Pour préparer l'IUFM tu as le CNED (centre national d'enseignement à distance), c'est en fait l'éducation nationale et pas un organisme privé.

Le prix n'est pas donné mais peut être pourrais tu avoir droit à quelques aides par le biais de la mission locale si tu as moins de 26 ans par exemple ou autre selon ta situation.

Bon j'ai cru comprendre que tu ne voulais pas que l'on "suce l'Etat" mais dis toi que plus tard, quand tu auras ta situation c'est l'Etat qui va te pomper le poireau comme tu dis. Donc c'est un bon investissement pour l'avenir non ?!

Aussi essaie d'envisager cette solution qui avoisine un peu ta dernière solution dans le sens où tu auras aussi le statut d'étudiant et donc du temps pour ta culture générale et le reste tandis qu'en simultanée tu préparerais ton concours.

Mais peut être devrais tu utiliser ton temps libre à autre chose que visionner tous les épisodes

de dragon ball and co  car ce temps t'est précieux et utile justement à ta culture générale qui dans ton cursus est particulièrement important.

Bon bien sûr il faut souffler de temps à autre mais le temps est un outil que parfois on peut très mal gérer.

Bref, si ton désir est vraiment de devenir prof des écoles, tu dois te battre pour ça et non te rabattre sur le 1er truc qui passera car tu risques d'être malheureux toute ta vie et de gacher ton potentiel.

Bosses tes points faibles (que tu connais puisque tu les cites) pour réussir l'IUFM et ne lâche jamais l'affaire car la persévérance paye toujours à partir du moment où l'on s'en donne les moyens !

J'espère t'aider mais si tu veux qu'on en parle un peu plus (je pense bien comprendre ta vision des choses) n'hésites pas à me contacter par MP.

:wink:

Allez crois en la vie si tu veux qu'elle croit en toi ! 

Par **Pisistrate**, le **01/08/2006** à **01:49**

:wink:

Merci pour vos réponses Image not found or type unknown

[quote="mathou":1ooy74fg]Si l'IUFM te contacte, tu sautes sur l'occasion ? [/quote:1ooy74fg]
:))

Oui Image not found or type unknown

[quote:1ooy74fg]Les solutions numéro 3 et 4 semblent complémentaires : au moins ça te permet de bénéficier du statut d'étudiant. Si les revenus de tes parents le permettent, tu peux demander à bénéficier d'une bourse.[/quote:1ooy74fg]

Je ne bénéficierais pas d'une bourse. L'inscription à une formation privée coûte chère mais cela reste envisageable... le problème réside davantage dans toutes les dépenses annexes et surtout le coût du logement dans les villes proposant une formation de bonne qualité (coût qui me semble difficile à assumer sans soutien de la part de ma famille, même avec aides à

l'installation) Image not found or type unknown

[quote:1ooy74fg]Dans l'immédiat je pencherais plus pour un master en attendant la réponse de l'IUFM. Au moins pour avoir quelque chose à faire : être seul et étudier ou se cultiver seul, c'est très lourd parfois.[/quote:1ooy74fg]

Je crois que je préférerais encore m'inscrire en psychologie ou en sociologie plutôt que de me plonger dans le droit bancaire ou la procédure civile

[img:1ooy74fg]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo20.gif[/img:1ooy74fg]

Reste à voir où s'inscrire puisque je n'ai plus aucune envie de retourner dans mon université.

Je pourrais aller étudier à Tours puisque ma famille a un appartement là-bas

Mais j'aime pas Tours... [img:1ooy74fg]http://yelims1.free.fr/Soif/Soif18.gif[/img:1ooy74fg]

[quote:1ooy74fg]Et si tu veux, j'ai toute la série du manga de Dragon Ball chez moi[/quote:1ooy74fg]

8)

Les 42 volumes?! Bravo Image not found or type unknown

[quote:1ooy74fg]Si tu cherches du travail tu pourrais faire valoir tes autres DU non ?[/quote:1ooy74fg]

En effet [img:1ooy74fg]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:1ooy74fg]

[quote="sanremo34":1ooy74fg]Non en fait je crois plutôt que ce que tu veux c'est une

situation stable et montrer à tes proches qu'ils ont tort (ça aussi j'ai connu..)[/quote:1ooy74fg]

Oui

[quote:1ooy74fg]Pour préparer l'IUFM tu as le CNED (centre national d'enseignement à distance), c'est en fait l'éducation nationale et pas un organisme privé.[/quote:1ooy74fg]

C'est une solution que j'envisage sérieusement.

Points positifs : le prix reste abordable ; on a le statut étudiant ; c'est sympa si on est agoraphobe

Points négatifs : la qualité de l'enseignement est certainement moindre que dans un bon IUFM ou institut privé ; si on a pas envie d'être seul c'est pas l'idéal

[quote:1ooy74fg]Bref, si ton désir est vraiment de devenir prof des écoles, tu dois te battre pour ça et non te rabattre sur le 1er truc qui passera car tu risques d'être malheureux toute ta vie et de gacher ton potentiel.[/quote:1ooy74fg]

J'ai envie de devenir prof des écoles, mais pas à n'importe quel prix. Je suis prêt à me battre pour réussir au mieux les concours du CRPE l'année prochaine... Pas à faire 8, 9 ou 10 ans d'études post-bac (+ passer un brevet d'informatique, de secourisme etc.) pour me retrouver avec des enfants qui n'ont aucune notion du respect.

Il y aurait un risque que je sois "légèrement" aigri sur les bords
[img:1ooy74fg]http://yelims.free.fr/Forum/Panneau12.gif[/img:1ooy74fg]

Par **Pisistrate**, le **01/10/2006** à **23:03**

8)

Suite de l'histoire Image not found or type unknown

N'ayant obtenu aucune réponse de l'IUFM de Versailles, je me suis inscrit à la préparation du concours de prof des écoles proposée par le CNED.

A côté de cela, j'envoie des CV et lettres de motivation pour des emplois de surveillant et autres.

Rien de bien glorieux mais bon, au moins ça me donne l'impression de faire quelque chose

d'utile Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **02/10/2006** à **00:08**

:?

Ah m**** pour Versailles Image not found or type unknown

Bonne chose que tu t'inscrives au CNED. Je serais curieuse de savoir comment est la oops.

formation que tu vas suivre, pour comparer avec celle que j'avais suivie Image not found or type unknown

Une amie de ma mère est de Poitiers, elle est prof de collège, je peux lui demander si elle a des tuyaux pour des postes si tu veux. Est-ce que tu as consulté les annonces d'emplois du CROUS, de la MGEL, de la LMDE, enfin des équivalents ? Je pense que oui mais je le mentionne au cas où...

Par **sabine**, le **02/10/2006** à **07:50**

On m'avait dit que pour les postes de surveillants on devait s'y prendre dès juillet... Mais je pense que si tu vas directement pousser la porte des lycées et des collèges tu dois bien

pouvoir trouver un poste de libre Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **02/10/2006** à **14:50**

Bon j'arrive apres la bataille si je puis dire ...

je constate en effet que tu as un jolie parcours, tres diversifié

Perso j'aurais fait comme toi (bon meme si cela t a été imposé par le refus de iufm de versailles) de t inscrire dans un etablissement préparant au concours. tu va acquierir la méthode de travail, aisin que prendre un peu de marque au niveau de leur mode de réflexion, cra pour avoir des amies qui ont passées le concours, je peux te dire que oui le mode de reflexion, est totalement différent de ceux que l on peut t'enseigner en fac ... Donc je pense que c est pas bête pour ton inscription au Cned

apres si j'ai bien compris reste au niveau de tes finances, c est vrai que gagner un peu d argent n est pas un leurre ... alors quelques idées puor trouver du taff, comme la dit Mathou, mgel et cie, site internet de l'anpe, site internet du crous de ta région, y a une section emploi (perso j ai trouvé du babysitting la dessus), et surtout je te conseille d aller faire un ptit tour a la Mairie de Poitiers, car eux, ils ont pleins de petites astuces, pour les surveillant,s pour donner des cours dans les ecoles (tres bien payé 17e de l heure)

J espere de tout coeur que tu va reussir a te sortir de ce ptit merdier, mais bon tu as l'air d être volontaire et combatif donc généralement cela passe toujours tres bien

:wink:

Bon courage et tiens nous au courant Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **02/10/2006** à **17:53**

:wink:

Oui je suis d'accord avec ma copine Cynthia Image not found or type unknown

Et moi aussi je serais contente d'avoir de tes nouvelles pour la suite car de plus le cursus m'intéresse donc si tu as des tuyaux !!

En tout cas bonne chance à toi et courage !

Par **Pisistrate**, le **02/10/2006** à **18:17**

[quote="mathou":33r712ac]Est-ce que tu as consulté les annonces d'emplois du CROUS, de la MGEL, de la LMDE, enfin des équivalents ? Je pense que oui mais je le mentionne au cas où...[/quote:33r712ac]

Il n'y a pas de MGEL dans ma région, mais d'autres organismes assez utiles pour les

:wink:

étudiants et les jeunes en général Image not found or type unknown

[quote="sabine":33r712ac]On m'avait dit que pour les postes de surveillants on devait s'y prendre dès juillet... Mais je pense que si tu vas directement pousser la porte des lycées et

:roll:

des collèges tu dois bien pouvoir trouver un poste de libre Image not found or type unknown [/quote:33r712ac]

Je ne sais pas exactement quand on doit s'y prendre, j'ai eu plusieurs infos contradictoires à

o)

ce sujet. Tous les conseils sont les bienvenus Image not found or type unknown

:wink:

[quote="Cynthia":33r712ac]Bon courage et tiens nous au courant Image not found or type unknown [/quote:33r712ac]

[quote="sanremo34":33r712ac]En tout cas bonne chance à toi et courage ![/quote:33r712ac]

Merci

:wink:

Image not found or type unknown

Par **keridil**, le **02/10/2006** à **18:51**

Il me semble que c'est encore plus tôt que juillet pour trouver un poste de surveillant...

J'ai fait une demande début juillet pour être "Pion" dans un lycée près de chez moi et ils ne m'ont pas pris, les équipes ayant été constituées dès le mois de mai ! Après, d'après ce que j'ai compris, c'est chaque lycée qui s'organise comme il le souhaite...

Donc tu peux en trouver qui n'ont pas tous les postes complets...

De plus, il existe un site internet (SIATEN) qui permet de mettre ton annonce en ligne et si un lycée a besoin, il s'y connecte et te contacte. Pour trouver le site exact (moi j'ai un peu bataillé avant de comprendre que j'étais tombé sur celui de Paris !) tu tapes "siaten" et le nom de ton académie dans google, tu trouveras plus facilement !

:wink:

Bonne chance ! 

PS : SIATEN signifie Système d'Information des Agents Temporaires de l'Education Nationale.

Par **Blacky**, le **02/10/2006** à **19:07**

[quote:20bkvh81]Points positifs : le prix reste abordable ; [b:20bkvh81]on a le statut étudiant[/b:20bkvh81] ; c'est sympa si on est agoraphobe [/quote:20bkvh81]

Pas tout le temps pour le statut étudiant... lis bien ta documentation du CNED, elle te le dira ;)

Image not found or type unknown

Pour ma part, je fais des cours par le CNED mais je n'ai pas de statut étudiant...

Par **sabine**, le **02/10/2006** à **19:39**

Alors je connais une dame qui travaille dans un lycée au niveau intendance et m'a dit que si je voulais fallait donner son Cv en juillet. Après, je pense qu'il doit y avoir des desistements en début d'année... Donc tente ta chance!!

Bon courage!

:))

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **04/10/2006** à **14:09**

Voilà ce que j'ai trouvé sur l'ENT de Nancy :

[quote:3m804s12]Proposition de stage

Date de la création : Mardi, 03/10/2006 09:48 Par : Frédérique MARTIN

La Communauté de Communes du Val de Meurthe recherche des étudiants de l'IUFM ou des personnes souhaitant acquérir une expérience dans le domaine de l'éducation, pour assurer une mission d'accompagnement à la scolarité dans le cadre d'un stage.

En lien avec les enseignants, les parents, les organismes d'accueil périscolaire

Auprès d'enfants par petits groupes de 4

Pour des séances d'une heure après l'école. Le planning sera défini en fonction des besoins.

Dans une ou plusieurs communes du territoire (Barbonville, Blainville sur l'eau, Charmois, Damelevières, Mont sur Meurthe, Rehainviller, Vigneulles) environ 25 km de Nancy en direction de Lunéville.

Mise en place dès cette année scolaire.

Lettre de motivation et CV à envoyer par courrier ou par mail avant le 20 octobre 2006

Prenez contact auprès d'Emmanuelle MARTINON

Communauté de Communes du Val de Meurthe

13, rue des écoles 54360 Blainville sur l'eau

Tel : 03 83 71 43 62

cc.valdemeurthe@wanadoo.fr[/quote:3m804s12]

:oops:

Il y a peut-être la même chose dans ta région ? Dans le doute je poste 